

La démission de Michel Debré. Echanges de lettres entre Michel Debré alors Premier ministre et Charles de Gaulle (*Journal officiel* du 16 avril 1962)

Mon Général,

Quand vous m'avez, en janvier 1959, fait le grand honneur de me charger des fonctions de Premier ministre, le nouveau gouvernement devait poursuivre et développer, qu'il s'agisse de la politique, de l'économie, du financier ou du social, l'oeuvre de restauration qu'à l'appel de la nation vous aviez entreprise six mois auparavant. Il devait en même temps assurer le bon départ des institutions nouvelles et instaurer un régime original de coopération avec les Républiques africaines et malgache.

Depuis trois ans et trois mois, un grand effort, me semble-t-il, a été accompli. Tout inachevé qu'il soit, le bilan, je crois, est favorable. Chaque membre du gouvernement en a sa bonne part : je puis en porter témoignage.

Mais cette tâche était dominée par le drame algérien. Il fallait, selon vos directives, s'assurer de la maîtrise du terrain, puis orienter le destin de l'Algérie dans la voie que vous avez tracée et qui a reçu l'approbation parlementaire, puis l'approbation populaire. A travers difficultés et obstacles, pour ne pas dire plus, la solution est aujourd'hui en vue : le cessez-le-feu va permettre l'autodétermination et la nation, une nouvelle fois consultée, a apporté son soutien à la politique suivie en même temps qu'elle vous a délégué les pouvoirs nécessaires pour la conduire à son terme.

Comme il était convenu, et cette étape décisive étant franchie, j'ai l'honneur, mon Général, de vous présenter la démission du gouvernement. Je ne puis terminer sans vous faire part de sentiments personnels dont le caractère public de cette lettre limite seul l'expression. Vous les connaissez de longue date et il est difficile de les formuler sans les déformer. Je dirai simplement : être, avoir été le premier collaborateur du général de Gaulle est un titre inégalé.

Je vous prie, mon général, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués. Michel Debré

Mon cher ami,

En me demandant d'accepter votre retrait du poste de Premier ministre et de nommer un nouveau gouvernement, vous vous conformez entièrement, et de la manière la plus désintéressée, à ce dont nous étions depuis longtemps convenus. Tout effort a sa limite. Pendant les trois ans et trois mois où vous avez déployé le vôtre dans la charge extraordinairement lourde qui vous était impartie, les

résultats les plus valables, et les plus étendus ont été réalisés, qu'il s'agisse des domaines économique, social, administratif, scolaire, ou de la défense nationale, ou de l'action extérieure ou de la transformation des rapports de la France avec les peuples placés naguère sous sa dépendance, bref tout ce qui contribuait au redressement du pays et de l'État. Il est clair que la collaboration sans réserve que vous m'avez constamment apportée, l'oeuvre législative accomplie par le Parlement sur la base des projets présentés et soutenus par votre gouvernement, l'ensemble des mesures réglementaires prises sous votre impulsion, la conduite supérieure de l'administration telle que vous l'avez exercée ont, avec le concours de vos collègues, efficacement et heureusement servi le pays. Encore tout cela s'est-il fait en dépit de beaucoup de graves lacunes antérieures, ainsi que des lourdes épreuves suscitées par le règlement progressif du grand problème de l'Algérie.

Après un pareil accomplissement, je pense, comme vous-même le pensez, qu'il est conforme à l'intérêt du service public que vous preniez maintenant du champ afin de vous préparer à entreprendre, le moment venu, et dans des circonstances nouvelles, une autre phase de votre action.

Quel que puisse être mon regret, je crois donc devoir y consentir. Soyez assuré, mon cher Premier ministre, que ma confiance et mon amitié vous sont acquises, autant que jamais.

J'ajoute qu'elles le sont, d'autre part, à chacun des ministres qui ont, à vos côtés, participé au gouvernement.

Bien cordialement à vous. Charles de Gaulle